

DÉPARTEMENT  
Indre-et-Loire



Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical  
Séance du 2 avril 2019

ARRONDISSEMENT  
TOURS

Le deux avril 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 28 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

**ANVAL**  
Syndicat Mixte  
Affluents Nord Val de Loire

**Etaients présents :** M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. François PILLOT, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Daniel PERRIN, M. Maurice PELLAN, M. Alain BASTIE, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, Mme Caroline BOILLE, M. Jean-Pierre GUIGNARD, M. Jacques MOTARD, M. Jean-Pierre GILET, M. Stéphane MARCHAIS.

Nbre de Membres en exercice : 33  
Nbre de Présents : 26  
Nbre de suffrages exprimés : 26

**DEL 02042019-07 : PROGRAMME DE TRAVAUX ET DES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2019**

Le Président expose que les partenaires financiers souhaitent une actualisation annuelle du programme d'actions du syndicat, certains ajustements notamment en termes de calendrier s'avérant nécessaires. Le budget présenté aux délégués fait apparaître les reste-à-réaliser ainsi que les nouveaux crédits affectés à l'exercice 2019.

Le programme d'actions actualisé envisagé sur l'exercice 2019 se décline comme suit :

**TRAVAUX PREVISIONNELS SUR L'EXERCICE 2019**

Nature des travaux	Montant TTC
Travaux sur la ripisylve	15 000 €
Travaux contrat territorial Bresme	68 000 €
<b>Total travaux</b>	<b>83 000 €</b>
Etudes ouvrages (restauration de la continuité écologique)	67 000 €
Indicateurs de suivi	6 650 €
Poste des techniciens de rivières et du secrétariat (Brut chargé + forfait de fonctionnement)	111 700 €
<b>Total autres dépenses</b>	<b>185 350 €</b>
<b>Total prévisionnel global hors fonctionnement du syndicat</b>	<b>268 350 €</b>

NB : L'adhésion du syndicat à la FREDON 37 prévue au budget est estimée à 6 300 € et ne figure pas dans le tableau à la rubrique « travaux sur la ripisylve » puisqu'elle n'est pas subventionnée.

Les travaux sur la ripisylve d'un montant prévisionnel de 15 000 € TTC ne feront pas l'objet d'une demande de subvention.

**Considérant** l'exposé du Président et les précisions apportées par le technicien rivière,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à 25 voix POUR et 1 CONTRE (Mme DEPLOBIN) :**

- **ARRETE** le programme d'actions pour l'exercice 2019 tel qu'il figure ci-dessus pour un total prévisionnel de 268 350 € ;
- **AUTORISE** M. le Président à solliciter des subventions au taux maximum auprès des différents partenaires financiers du syndicat sur les opérations éligibles conformément au contrat territorial ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout document relatif à ces opérations.

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,  
Le 8 avril 2019

**ANVAL**  
(Syndicat Mixte des Affluents  
Nord Val de Loys)  
Siège social : Place de Sébastien MARAIS, Président  
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Pour extrait certifié conforme,

Certifié exécutoire	8/04/19
Transmis en Préfecture le	8/04/19
Publié ou notifié le	8/04/19